
RELEVÉ DES TRANSACTIONS ÉCONOMIQUES RTE

Manuel de déclaration à l'attention des Compagnies Aériennes Étrangères déclarantes directes (CAE)

Principaux éléments de méthodologie et
guide de saisie dans le portail OneGate



Le présent document s'adresse aux Compagnies Aériennes Étrangères (CAE) exerçant une activité en France, déclarantes directes pour la balance des paiements et redevables du Relevé de Transactions Économiques (RTE)¹.

Dans le cas des CAE, considérées comme des entités non résidentes pour la balance des paiements, le Relevé de Transactions Économiques doit reprendre les recettes et les dépenses d'exploitation réalisées sur le territoire statistique français avec les agents économiques résidents, notamment les recettes de transport passagers et de fret, ainsi que les dépenses d'avitaillement et les frais d'escale.

En première partie du document figure le cadre méthodologique et ainsi que les règles s'appliquant au recensement particulier de ces données, avec l'indication des codes de transactions qu'il convient de leur associer. En seconde partie, sont décrites les modalités de leur enregistrement dans le portail Banque de France « OneGate », avec l'explication des écrans recommandés pour leur saisie. La liste des codes pays à utiliser est accessible directement depuis l'espace déclarants DDG sur le site internet de la Banque de France à l'adresse suivante :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/espace-declarants/obligations-reglementaires/reglementation-de-la-balance-des-paiements-et-de-la-position-exterieure/recueil-des-modalites-declaratives-lattention-des-declarants-directs>

L'attention des entreprises est attirée sur l'obligation découlant de leur statut de non-résident de reporter leurs transactions dans leurs rapports en sens inverse de leur comptabilité et selon les règles d'établissement de la balance des paiements : « dépenses » (débit en BDP) pour leurs recettes d'exploitation, et « recettes » (crédit en BDP) pour leurs dépenses d'exploitation (cf. guide de saisie, page 10).

Pour tout renseignement complémentaire, les déclarants peuvent prendre contact avec leurs correspondants du Service des Déclarants Directs Généraux (SDDG) à l'adresse suivante :

BANQUE DE FRANCE
Direction Générale des Statistiques
Direction des Enquêtes et Statistiques Sectorielles
Service des Déclarants Directs Généraux
43-1560 SDDG - 75049 Paris Cedex 01

Courriel : sddg1@banque-france.fr

Une traduction de cette notice est disponible sur la version anglaise du site Banque de France à l'adresse suivante :

<https://www.banque-france.fr/en/economics-statistics/reporting-information-and-access.html>

* *
*

¹ Le RTE est l'unique formulaire à remettre par les CAE dans le cadre de la procédure de déclaration directe. Ces entités sont dispensées par ailleurs de produire les autres états EFI et ECO auxquels peuvent être assujettis les DDG résidents.

RÉGLEMENTATION ET CADRE DÉCLARATIF

La collecte de données statistiques pour la balance des paiements de la France auprès des compagnies aériennes s'appuie sur la décision 2007-01 du Comité monétaire du Conseil général de la Banque de France concernant l'élaboration de la balance des paiements et de la position extérieure de la France, de la zone euro et de la Communauté Européenne.

Les établissements des compagnies aériennes étrangères implantées en France (bureaux ou succursales) en compte avec leur maison mère non résidente doivent participer notamment à cette collecte pour l'estimation des dépenses de la ligne du transport aérien.

Les compagnies aériennes étrangères, sous le statut de non-résidents, doivent établir un Relevé de Transactions Économiques (RTE) pour tous les règlements liés à leur activité commerciale d'escale ou de représentation sur le territoire français².

1. CONTENU DE LA DÉCLARATION RTE

1.1. Code nomenclature

La déclaration doit respecter une nomenclature économique propre à la balance des paiements qui correspond à la nature des opérations. La codification à appliquer est calée sur la nomenclature internationale (telle que définie par la méthodologie du FMI, de la BCE et d'Eurostat). Les codes qui permettent de classer les transactions s'établissent sur 6 positions alphanumériques.

Les principales transactions à déclarer sont mentionnées dans le tableau suivant. Pour toute autre opération à rapporter, les déclarants peuvent interroger le Service des Déclarants Directs Généraux qui les renseignera sur les autres codifications, plus appropriées, qu'ils doivent utiliser.

Les définitions sont extraites de la nomenclature générale des codes RTE consultable sur l'espace DDG du site internet de la Banque de France :

https://www.banque-france.fr/sites/default/files/nomenclature_definitions_sddg.pdf

² Le territoire statistique français comprend la France métropolitaine, la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, la Réunion, Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin ainsi que la principauté de Monaco. Les autres collectivités d'outre-mer (Polynésie française, Wallis-et-Futuna) et la Nouvelle Calédonie, qui ne sont juridiquement pas membres de l'Union Européenne et de la zone euro, sont exclues du champ statistique de la balance des paiements de la France.

TRANSACTION	CODE NCL RTE	DÉFINITION
– Avitaillement (carburant)	114000	Achat de carburant dans les aéroports étrangers par les compagnies aériennes résidentes, et vente de carburant dans les aéroports français à des compagnies aériennes non résidentes.
– Services d'entretien et de réparation	122000	Travaux d'entretien et de réparation qui sont effectués par des résidents sur des biens appartenant à des non-résidents (et vice versa). L'entretien et la réparation d'avions et d'autres matériels de transport sont inclus dans cette rubrique. Le nettoyage est compris dans la rubrique des Autres frais de transport aérien (123230).
– Transport aérien de passagers	123210	Billets réglés par des voyageurs résidents à des compagnies aériennes non résidentes et par des voyageurs non résidents à des compagnies aériennes résidentes.
– Transport aérien de fret	123220	Frets aériens réglés par des résidents à des compagnies aériennes non résidentes et par des non résidents à des compagnies aériennes résidentes.
– Autres frais de transport aérien (comptes d'escale)	123230	Services fournis dans les aéroports (manutention, entreposage, remorquage au sol, contrôle aérien), redevances sur trafic.
– Prestations de services intragroupe (dont « management fees »)	12A213	Services de conseil et d'assistance opérationnelle aux entreprises. <u>Cette rubrique comprend notamment les « management fees » (frais généraux réglés par les filiales et les établissements aux maisons mères dans le cadre de la gestion intra-groupe).</u> Pour le reste les services rendus entre affiliés sont à ventiler selon le type de prestation et doivent figurer sous les codes spécialisés de services concernés (services juridiques, informatiques, commerciaux...).
– Services de location simple (location d'avions sans équipage)	12A330	La location simple est l'activité consistant à louer des actifs produits dans le cadre d'arrangements qui permettent au preneur d'utiliser un bien corporel mais n'impliquent pas le transfert au preneur des risques et avantages inhérents à la propriété. Les services de location simple couvrent la location et l'affrètement, sans équipage, d'avions. Est exclue la location avec équipage (en Services de transport aériens : passagers ou fret selon le type de service couvert).

1.2. Sens de la Transaction



Pour se conformer aux règles de l'enregistrement en balance des paiements qui fonctionne en sens contraire pour les non-résidents, le sens des flux doit être systématiquement inversé par les déclarants par rapport à leur enregistrement dans leur comptabilité.

- En recettes (à **reporter dans le sens « D » - dépenses -**) doivent être recensés :
 - les ventes directes de billets passagers,
 - le chiffre d'affaires éventuellement réalisé au titre de l'activité cargo (fret).

Sont exclus les virements rentrant dans le cadre des systèmes de « clearing » IATA (International Air Transport Association) : BSP (Billing and Settlement Plan) pour le transport de passagers ou CASS (Cargo Accounts Settlement Systems) pour le fret, dont les règlements font l'objet d'une déclaration à la Banque de France par ces organismes.

- En dépenses (à **reporter dans le sens « R » - recettes -**) doivent être recensés :
 - les achats de carburant,
 - les locations d'avions sans équipage,
 - les prestations de services intra-groupe.

Les autres prestations fournies par des contreparties résidentes (sauf les achats de matériel, non déclarables) peuvent être regroupées sous la codification 12A350 « autres services fournis aux entreprises » quand elles portent sur des montants réduits, au regard de l'ensemble des transactions à déclarer.

1.3. Monnaie et pays de contrepartie

Les transactions doivent être déclarées en euros et codifiées en norme ISO sur 3 positions : EUR.

Le pays de contrepartie correspond au pays de la maison mère de la compagnie. Il est à codifier en norme ISO sur 2 positions.

La liste des codes pays à utiliser est consultable directement depuis l'espace déclarants DDG sur le site internet de la Banque de France à l'adresse suivante :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/espace-declarants/obligations-reglementaires/reglementation-de-la-balance-des-paiements-et-de-la-position-exterieure/recueil-des-modalites-declaratives-lattention-des-declarants-directs>

1.4. Montant de la transaction

Le montant de la transaction est déclaré hors taxes, à l'unité, sans décimale, sans séparateur de milliers. Il doit obligatoirement être positif.

1.5. Référence interne

Une zone facultative est laissée à la disposition des déclarants pour y mentionner, par exemple, les numéros de factures, de références comptables, ou de toute autre indication facilitant les recherches ultérieures pour répondre aux éventuelles questions de la Banque de France.

2. PÉRIODICITÉ DE DÉCLARATION

Le délai de remise est de 30 jours calendaires après la fin du mois de référence. Ainsi la déclaration relative au mois de mai 2014, regroupant toutes les transactions observées au cours de ce mois, doit être transmise pour le 30 juin 2014 au plus tard.

GUIDE DE SAISIE DANS LE PORTAIL ONEGATE

La procédure alternative de déclaration par chargement ou dépôt de fichiers, ouverte également aux CAE, fait l'objet d'un exposé détaillé dans le cahier des charges informatique du RTE (pages 6 à 15), avec les spécifications des fichiers XML ou CSV à appliquer. L'accréditation à OneGate, présentée dans le même document (cf. paragraphe 3.2 et annexe 2, pages 17 et 18), peut s'effectuer directement en ligne. Pour plus de précisions sur le fonctionnement du portail, les déclarants peuvent se reporter au Manuel utilisateur OneGate consultable sur le site internet de la Banque de France sous l'espace des Déclarants Directs Généraux (« Documentation OneGate ») à l'adresse suivante :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/espace-declarants/obligations-reglementaires/reglementation-de-la-balance-des-paiements-et-de-la-position-exterieure/recueil-des-modalites-declaratives-lattention-des-declarants-directs>

1. Connectez-vous au site sécurisé : <https://onegate.banque-france.fr/onegate/>

- Saisissez votre identifiant et votre Mot de passe,
- Cliquez sur Login

Le système vous demandera de changer le mot de passe à la première connexion.

Banque de France - OneGate login page - Microsoft Internet Explorer fourni par La BANQUE de FRANCE (défaut)

https://onegate.banque-france.fr/onegate/login.jsp;jsessionid=FCA0424B27305DE05D73B58EBF2392F0

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?

Favoris Google (2) Pages - default Google Sites suggérés Hotmail Galerie de composants W...

Banque de France - OneGate login page Accueil Flux Lire le courrier Imprimer Page Sécurité Outils Aide >>

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTEME

BANQUE DE FRANCE

ONEGATE

Identifiant 21-PFICTIFG-0

Mot de passe ●●●●●●●●

Changer le mot de passe

Mot de passe oublié ?

Login

2. L'écran d'accueil de l'application s'affiche :

Vous êtes sur l'onglet **Profil** :

- Enregistrez vos informations personnelles. Cela permettra à nos services de prendre contact avec vous pour toute question liée à vos remises.

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

ONE GATE

Profil | Rapports | Messagerie | Chargement | A propos

Profil
Déclarant: SIREN - 000000117 (CAE AIRLINES) Utilisateur: 21-PFICTIFG-0 - Déconnecter - Aide

Informations personnelles
Enregistrez vos informations personnelles. Cela permettra à nos services de prendre contact avec vous pour toute question liée à vos remises.

Langue: Français

Prénom: Prénom Nom: Nom

E-Mail *: prenom.nom@cae.fr

Rue et Numéro

Pays: France

Code Postal: Ville:

Téléphone: Fax:

Sauvegarder

Déclarant
Sélectionnez le déclarant pour lequel vous souhaitez accéder aux rapports.

Déclarant	SIREN - 000000117
Nom	CAE AIRLINES

3. Accès au tableau de SAISIE

- Cliquez sur l'onglet « Rapports »

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

ONE GATE

Profil | **Rapports** | Messagerie | Chargement | A propos

Profil
Déclarant: SIREN - 000000117 (CAE AIRLINES) Utilisateur: 21-PFICTIFG-0 - Déconnecter - Aide

Informations personnelles
Enregistrez vos informations personnelles. Cela permettra à nos services de prendre contact avec vous pour toute question liée à vos remises.

Langue: Français

Prénom: Prénom Nom: Nom

E-Mail *: prenom.nom@cae.fr

Rue et Numéro

Pays: France

Code Postal: Ville:

Téléphone: Fax:

Sauvegarder

Déclarant
Sélectionnez le déclarant pour lequel vous souhaitez accéder aux rapports.

Déclarant	SIREN - 000000117
Nom	CAE AIRLINES

- Cliquez ensuite sur « [RTE-RapportRTE](#) »

Choix de la période de déclaration

- Cliquez sur la date correspondant à la période de déclaration souhaitée

Période	Erreur	Avertissement	Ok	Initial	Ouvert	Fermé
2013-09				✓		
2013-08				✓		
2013-07				✓		
2013-06				✓		
2013-05				✓		
2013-04				✓		
2013-03				✓		
2013-02				✓		
2013-01				✓		

- Cliquez sur « [Formulaire](#) »

Rapport : RTE (Période : 2013-01) - Microsoft Internet Explorer fourni par La BANQUE de FRANCE (défaut)

https://onegate.banque-france.fr/onegate/spring/reports-flow?execution=e3s3

BANQUE DE FRANCE EUROSYSTÈME

ONE GATE

Profil Rappports Messagerie Chargement A propos

Rappports

Déclarant: SIREN - 000000117 (CAE AIRLINES) Utilisateur: 21-PFICTIFG-0 - Déconnecter - Aide

Rapport : RTE (Période : 2013-01)

<input type="checkbox"/>	Formulaire	Code	Nécessaire avant	Dernière mise à jour	État	Cycle de vie	Néant	Référence
<input type="checkbox"/>	Formulaire	FORMULAIRE	2013-02-28	2013-10-24		Initial		

1 lignes Lignes/Page 15

- L'écran de saisie apparaît

Rapport : RTE (Période : 2013-01) - FORMULAIRE - Section - Microsoft Internet Explorer fourni par La BANQUE de FRANCE (défaut)

https://onegate.banque-france.fr/onegate/spring/reports-flow?execution=e3s4

BANQUE DE FRANCE EUROSYSTÈME

ONE GATE

Profil Rappports Messagerie Chargement A propos

Rappports

Déclarant: SIREN - 000000117 (CAE AIRLINES) Utilisateur: 21-PFICTIFG-0 - Déconnecter - Aide

Rapport : RTE (Période : 2013-01) - FORMULAIRE - Section

Afficher uniquement les erreurs

	Code nomenclature*	Sens de la transaction*	Code ISO monnaie*	Code ISO pays*	Montant de la transaction*	Référence interne
		▼			0	
		▼			0	
		▼			0	
		▼			0	
		▼			0	
		▼			0	
		▼			0	
		▼			0	
		▼			0	

9 sur 9 lignes avec 6 colonnes Lignes/Page 10 Depuis la ligne 1

- Saisissez vos données en vous reportant à l'introduction sur le cadre déclaratif
Δ ! Sens de la transaction : voir le point 1.2. page 5

Rapport : RTE (Période : 2013-09) - FORMULAIRE - Section

Code nomenclature*	Sens de la transaction*	Code ISO monnaie*	Code ISO pays*	Montant de la transaction*	Référence interne
123210	DEPENSE	EUR	X4	2678180	
123220	DEPENSE	EUR	X4	156	
12A213	RECETTE	EUR	X4	3129890	
				0	
				0	
				0	
				0	
				0	
				0	

9 sur 9 lignes avec 6 colonnes Lignes/Page 10 Depuis la ligne

**Code pays
Norme ISO 2 positions**

**Montant positif,
à l'unité
et sans séparateurs de milliers**

- Sauvegardez votre saisie en cliquant sur l'icône « Sauvegarder »,
 – Pour valider, cliquez sur l'icône « Retour »

Rapport : RTE (Période : 2013-09) - FORMULAIRE - Section

ONEGATE
 Profil Rappports Messagerie Chargement A propos
 Rappports
 Déclarant: SIREN - 000000117 (CAE AIRLINES) Utilisateur: 21-PFICTIFG-0 - Déconnecter - Aide

3 sur 3 lignes avec 6 colonnes Lignes/Page 10 Depuis la ligne 1

Code nomenclature*	Sens de la transaction*	Code ISO monnaie*	Code ISO pays*	Montant de la transaction*	Référence interne
123310	DEPENSE	EUR	X4	2 678 180	
123220	DEPENSE	EUR	X4	156	
12A213	RECETTE	EUR	X4	3 129 890	

Retour

Vous êtes revenus sur la page de sélection du formulaire qui est en statut « ouvert » :

Rapport : RTE (Période : 2013-09)

ONEGATE
 Profil Rappports Messagerie Chargement A propos
 Rappports
 Déclarant: SIREN - 000000117 (CAE AIRLINES) Utilisateur: 21-PFICTIFG-0 - Déconnecter - Aide

Formulaire	Code	Nécessaire avant	Dernière mise à jour	État	Cycle de vie	Iléant	Référence
<input type="checkbox"/> Formulaire	FORMULAIRE	2013-10-31	2013-11-12	Ok	Ouvert		

1 lignes Lignes/Page 15

4. Clôture et envoi de votre déclaration

- Cochez le formulaire à valider puis cliquez sur l'icône « Fermeture et envoi du rapport »

The screenshot shows the ONE GATE interface for the 'Rapport : RTE (Période : 2013-09)'. The user is identified as 'Utilisateur: 21-PFICTIFG-0'. The 'Formulaire' checkbox is checked, and the 'Fermer et envoyer le rapport' button is highlighted. The table below shows the form details:

	Code	Nécessaire avant	Dernière mise à jour	État	Cycle de vie	Néant	Référence
<input checked="" type="checkbox"/> Formulaire	FORMULAIRE	2013-10-31	2013-11-12	Ok	Ouvert		

Un message de confirmation apparaît :

- Cliquez sur « ok » pour clôturer ou sur « Annuler » pour revenir sur votre déclaration

The screenshot shows the ONE GATE interface with a confirmation dialog box. The dialog text is: "Cette fonction va fermer tous les formulaires pour le rapport (RTE) et la période (2013-09) et envoyer ce rapport. Êtes-vous sûr de vouloir fermer et envoyer ce rapport?". The dialog has "OK" and "Annuler" buttons.

Votre formulaire est maintenant au statut « fermé ».

The screenshot shows the ONEGATE web application interface. At the top, there is a navigation bar with the logo of Banque de France and the text "EUROSYSTÈME". The main header includes the "ONEGATE" logo and several menu items: "Profil", "Rapports", "Messagerie", "Chargement", and "A propos". Below this, the user's name "Déclarant: SIREN - 000000117 (CAE AIRLINES)" and the user ID "Utilisateur: 21-PFICTIFG-0 - Déconnecter - Aide" are displayed.

The main content area is titled "Rapport : RTE (Période : 2013-09)". Below the title, there is a message box that says "Les formulaires sélectionnés ont été clos avec succès." (The selected forms have been successfully closed). Below the message, there is a toolbar with icons for back, forward, refresh, print, and other actions.

The main content area contains a table with the following columns: "Formulaire", "Code", "Nécessaire avant", "Dernière mise à jour", "État", "Cycle de vie", "Néant", and "Référence". The table contains one row with the following data:

Formulaire	Code	Nécessaire avant	Dernière mise à jour	État	Cycle de vie	Néant	Référence
Formulaire	FORMULAIRE	2013-10-31	2013-11-12	Ok	Fermé		

At the bottom of the table, there is a pagination bar showing "1 lignes" and "Lignes/Page 15".

FACULTATIF

Si vous souhaitez obtenir un rapport de déclaration :
→ Cliquez sur l'icône « Imprimer »

This screenshot is identical to the one above, but with a black arrow pointing from the "FACULTATIF" section to the print icon in the toolbar. The print icon is the second icon from the left in the toolbar, represented by a printer symbol.

- Cliquez sur Télécharger

RTE (2013-09) - Print

Déclarant 000000117
Rapport Rapport RTE (RTE)
Formulaire Formulaire (FORMULAIRE)
Période 2013-09
Type de sortie overview

Télécharger Quitter

- Cliquez sur « Ouvrir »

RTE (2013-09) - Print

Déclarant 000000117
Rapport Rapport RTE (RTE)
Formulaire Formulaire (FORMULAIRE)
Période 2013-09
Type de sortie overview

Télécharger Quitter

Téléchargement de fichiers

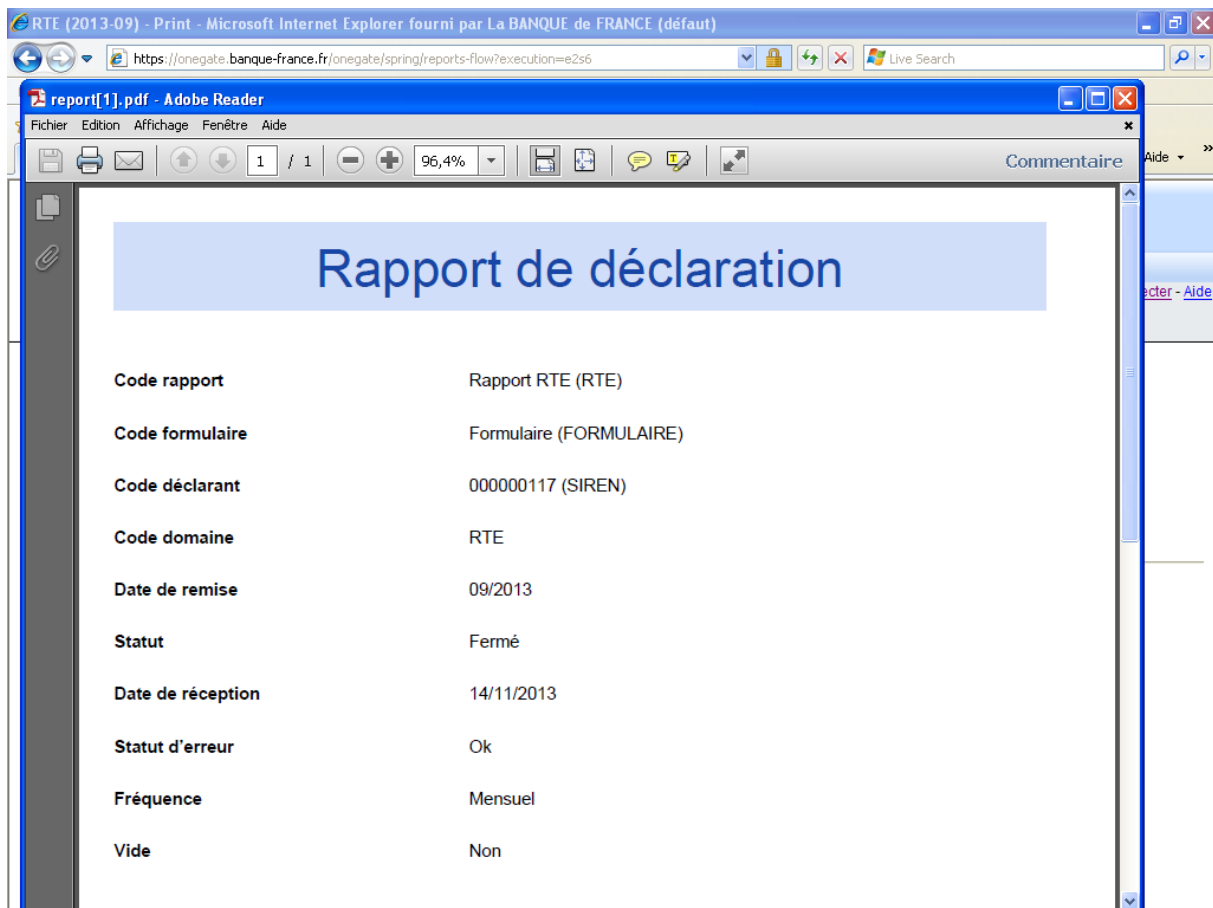
Voulez-vous ouvrir ou enregistrer ce fichier ?

Nom : report.pdf
Type : Adobe Acrobat Document
De : onegate.banque-france.fr

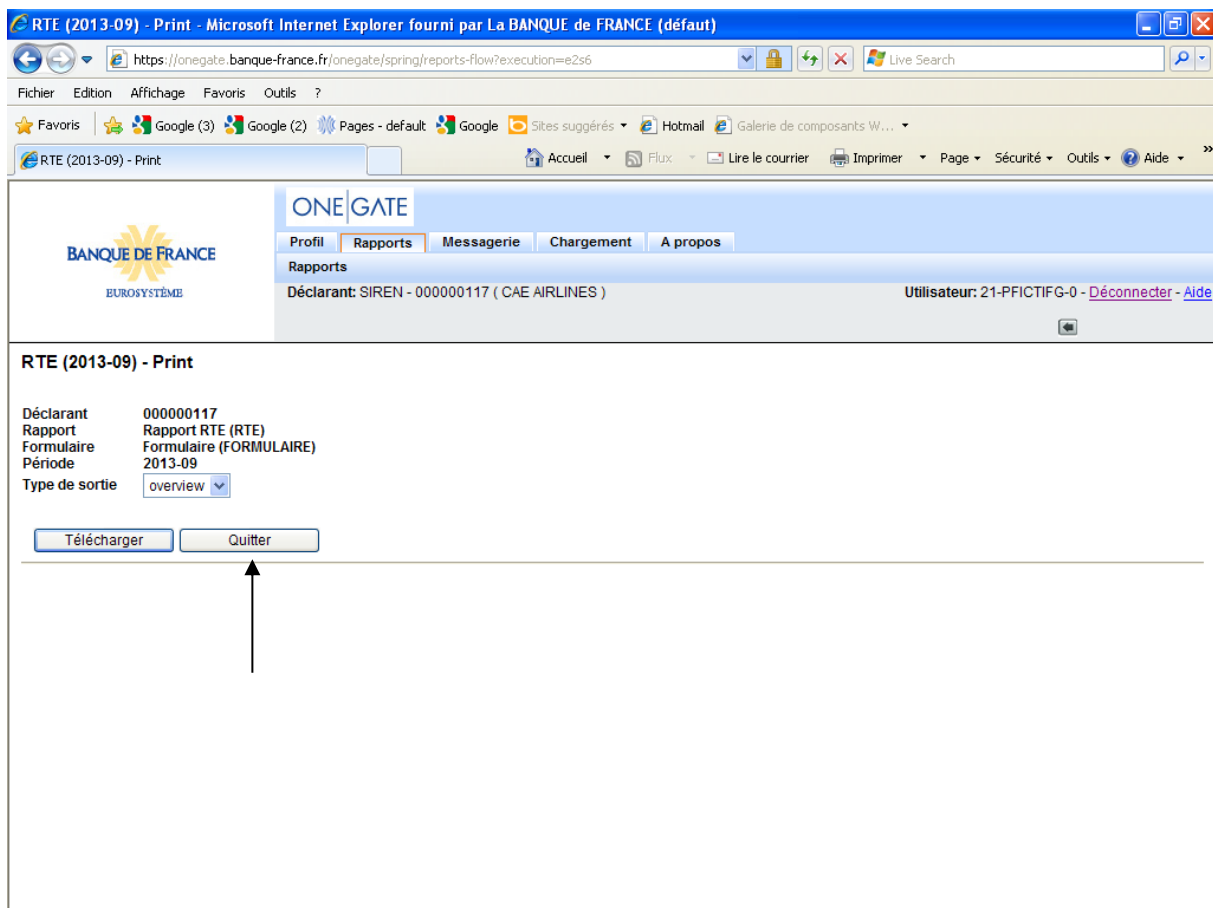
Ouvrir Enregistrer Annuler

Si les fichiers téléchargés depuis Internet sont utiles, certains fichiers peuvent présenter des risques pour votre ordinateur. N'ouvrez pas ou n'enregistrez pas ce fichier si vous n'êtes pas sûr de son origine. [Quels sont les risques ?](#)

Visualisation du Rapport de déclaration



- Pour quitter, fermez la page
- Cliquez sur « Quitter »



Si vous souhaitez apporter une correction à votre déclaration, il est nécessaire de rouvrir le formulaire :

- cochez le [Formulaire](#)
- cliquez sur l'icône cadenas ouvert

Rapport : RTE (Période : 2013-09)

<input type="checkbox"/>	Formulaire	Code	Nécessaire avant	Dernière mise à jour	État	Cycle de vie	Néant	Référence
<input checked="" type="checkbox"/>	Formulaire	FORMULAIRE	2013-10-31	2013-11-14	Ok	Fermé		

1 lignes Lignes/Page 15

Message de la page Web

Cette fonction va ré-ouvrir tous les formulaires pour le rapport (RTE) et la période (2013-09).
Êtes-vous sûr de vouloir réouvrir ce rapport ?

OK Annuler

- Le formulaire est à nouveau en statut « ouvert ».

Une fois la déclaration rouverte, vous pouvez saisir vos corrections. Il est ensuite nécessaire de clore à nouveau votre déclaration afin que les modifications soient prises en compte (voir point 4 « Clôture et envoi de votre déclaration »).

Rapport : RTE (Période : 2013-09)

Tous les formulaires sélectionnés ont été réouverts avec succès.

<input type="checkbox"/>	Formulaire	Code	Nécessaire avant	Dernière mise à jour	État	Cycle de vie	Néant	Référence
<input checked="" type="checkbox"/>	Formulaire	FORMULAIRE	2013-10-31	2013-11-14	Ok	Ouvert		

1 lignes Lignes/Page 15

Pour vous déconnecter du portail, cliquez sur « Déconnecter » :

Rapport : RTE (Période : 2013-09)

Les formulaires sélectionnés ont été clos avec succès.

Formulaire	Code	Nécessaire avant	Dernière mise à jour	État	Cycle de vie	Néant	Référence
<input type="checkbox"/> Formulaire	FORMULAIRE	2013-10-31	2013-11-14	Ok	Fermé		

1 lignes Lignes/Page 15